

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
Social	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

MSCI Europe ex UK (dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG *

30/12/2022	Portefeuille	Indice
	98,6%	99,8%

* En pourcentage de l'actif net, hors liquidités

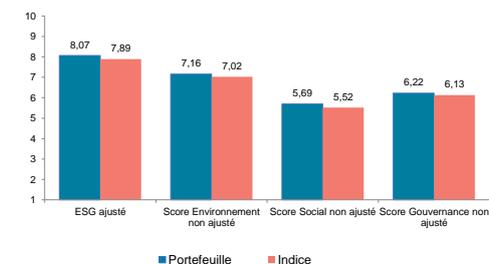
Intensité carbone * (en tonnes de CO2 par million de dollars US de revenus)

30/12/2022	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	94,4	116,7	-22,4

* y compris souverains

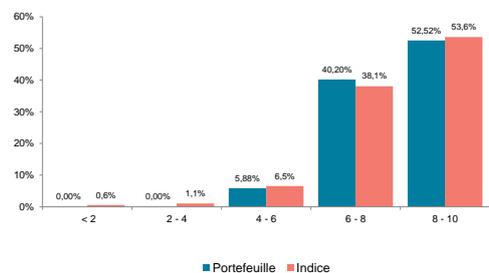
Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Scores ESG



Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Répartition par score ESG (rebasé à 100)



Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Top 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
ASML HOLDING NV	3,23%	10,0
NESTLE SA	3,21%	8,4
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3,11%	8,3
ROCHE HOLDING AG	2,91%	6,7
NOVARTIS AG	2,87%	7,2
NOVO NORDISK A/S	2,87%	8,9
TOTALENERGIES SE	2,49%	7,1
ALLIANZ SE	2,15%	8,3
SIEMENS AG	2,02%	7,9
COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT SA	1,97%	7,6
Total	26,84%	

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Bottom 10 émetteurs : score ESG

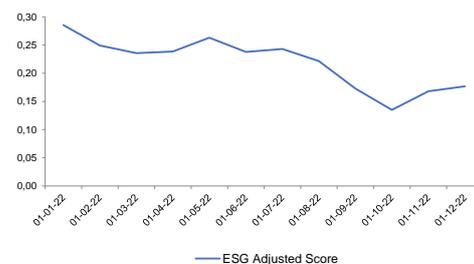
Emetteur	Poids	Score
RENAULT SA	0,49%	5,3
SIEMENS HEALTHINEERS AG	0,95%	5,4
SODEXO SA	1,00%	5,4
EUROAPI SASU	0,71%	5,5
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	0,60%	5,7
THALES SA	1,11%	5,7
UNICREDIT SPA	1,11%	6,0
NEXANS SA	0,74%	6,2
PUBLICIS GROUPE SA	0,82%	6,2
SIEMENS ENERGY AG	1,05%	6,3
Total	8,57%	

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

30/09/2022	Portefeuille	Indice
	99,4%	99,9%

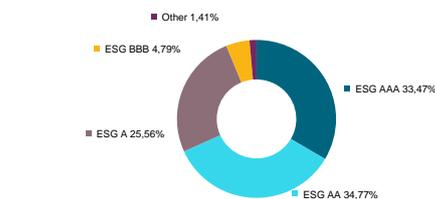
30/09/2022	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	94,5	116,1	-21,6

Evolution du score ESG relatif



Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Répartition des notations ESG



Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Top 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
BIONTECH SE	0,93%	
INDUSTRIE DE NORA SPA	0,47%	
OFI INVEST ISR MONETAIRE	0,73%	
TRACT SA	0,00%	
ADYEN NV	0,45%	0,4
AXA SA	1,19%	0,4
ING GROEP NV	1,63%	0,6
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	1,02%	1,0
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS GESELLSCHAFT	1,39%	1,2
ALLIANZ SE	2,10%	1,3
Total	9,92%	

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Bottom 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
LAIR LIQUIDE SA POUR LETUDE ET LEXPLO DES PRODUITS	1,50%	1 370,4
CRH PLC	0,81%	1 162,0
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL SA	0,80%	621,9
THYSSENKRUPP AG	0,97%	621,5
ENGIE SA	0,98%	599,5
ENEL SPA	0,71%	584,3
ENI SPA	0,51%	469,6
IBERDROLA SA	1,05%	344,3
LONZA GROUP AG	0,78%	270,2
VONOVIA SE	0,71%	263,7
Total	8,83%	

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Information importante
Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.
Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartenait plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
Social	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

MSCI Europe ex UK (dividendes nets réinvestis)

■ Exemples de critères d'indicateurs d'impact

Environnement		Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de dollars US de chiffre d'affaires)					
		30/12/2022			31/12/2021		
		Taux de Couverture					
		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
		94,4	116,7	98,6%	99,9%	98,6%	99,9%
			-22,4		-1,3%		-1,3%
		Relatif depuis le début d'année					
		-10,5	-21,0	1,4%	0,8%	1,4%	0,8%

Social		Pourcentage d'employés représentés par une convention collective					
		30/12/2022			31/12/2021		
		Taux de Couverture					
		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
		59,0	59,7	58,8%	71,2%	60,0%	69,9%
			-0,7		-12,3%		-9,9%
		Relatif depuis le début d'année					
		-0,3	3,4	-0,8%	11,7%	-10,2%	22,6%

Gouvernance		Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration					
		30/12/2022			31/12/2021		
		Taux de Couverture					
		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
		85,9	84,4	97,9%	99,4%	92,4%	100,0%
			1,6		-1,5%		-7,6%
		Relatif depuis le début d'année					
		0,8	1,3	1,3%	0,7%	1,2%	2,8%

Droits humains		Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU					
		30/12/2022			31/12/2021		
		Taux de Couverture					
		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
		100,0	99,3	99,5%	98,7%	95,2%	100,0%
			0,7%		0,8%		-4,8%
		Relatif depuis le début d'année					
		0,0	1,0	1,8%	1,5%	-0,4%	2,3%

Source : BRS & MSCI au 30/12/2022

Glossaire

■ Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

■ Intensité carbone

L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

■ Indicateurs d'impact

Intensité carbone : cf ci-dessus

Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective : Il représente le pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Information importante

Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n GP 97-114. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.